

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

Vélo-Fête

(sécurité à vélo)

Samedi le 7 juin • Parc-Henri Piette de 10h à 14h

Le Club Optimiste de concert avec votre Services de loisirs, vous invite à une belle activité familiale. Venez respirer l'air en famille en sillonnant les rues de Ste-Anne-des-Lacs. Un beau grand parcours vous sera proposé. Plusieurs activités au rendez-vous ! Atelier de burinage, kiosque d'information sur l'entretien de vélo, maquillage, animation avec Saurus et Poilue et plus !!

9h45 - RASSEMBLEMENT AU PARC HENRI-PIETTE

10h15 : Kiosque d'activité et d'information de la Régie de police de la Rivière du Nord sur la sécurité à vélo

10h45 : Départ vers le parcours à travers Sainte-Anne-des-Lacs

**DÎNER COMMUNAUTAIRE AU PARC HENRI-PIETTE.
(PIZZA ET HOT-DOG)**

Informations: Tél: 450-224-8717

Courriel: loisirs@sadl.qc.ca • Site web: www.sadl.qc.ca

La Caisse de St-Sauveur célèbre ses 50 ans

(C.A.) C'est dimanche dernier, dans le parc Georges-Filion, que la Caisse Desjardins de la Vallée de Saint-Sauveur a célébré le 50e anniversaire de sa fondation. Pour souligner cette occasion, les dirigeants de l'institution financière ont décidé d'en faire profiter les parents autant que leurs enfants en mettant à la disposition de ces derniers jeux gonflables, clown et maquillage. Pendant ce temps, papa et maman ont eu droit à un spectacle de Cheerleaders ainsi qu'à celui de l'orchestre symphonique des Pays-d'en-Haut et de celui de Musikus Vivace. La journée s'est terminée par la dégustation du traditionnel gâteau d'anniversaire qui a été offert aux nombreuses personnes présentes. (Photo: Michel Guertin)



Chronique

Environnement

Pour la protection de son environnement depuis 25 ans



Chers lecteurs, c'est avec plaisir que nous vous présenterons, la semaine prochaine, la toute première chronique environnementale de la MRC des Pays-d'en-Haut. Ainsi,

tous les premier et troisième mercredis de chaque mois, la MRC vous fera part des sujets de l'heure et des événements concernant notre environnement, particulièrement en ce qui a trait à la protection des lacs et cours d'eau ainsi qu'à la gestion des matières résiduelles. Les chroniques seront écrites en alternance par Brigitte Voss, conseillère en environnement et Caroline Dufour, chargée de projets en gestion des matières résiduelles.

Je tiens à remercier sincèrement le Journal des Pays-d'en-Haut pour cette opportunité d'entente quant à la publication de ces chroniques.

Protection des lacs et cours d'eau

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis deux ans, on trouve la présence de

cyanobactéries dans certains de nos lacs. Plusieurs raisons à ce problème sont ciblées et il existe plusieurs solutions, dont le fait de préserver la végétation présente dans la bande riveraine des plans d'eau. Ainsi, l'année dernière, nous avons à la fois modifié notre schéma d'aménagement pour rendre plus sévères les normes de protection des rives et adopté une *Charte pour la protection des lacs et des cours d'eau* que chacun des maires des municipalités de la MRC a signé en septembre 2007. Il faut préciser que la base de telles normes existe depuis près de 20 ans, lorsque la première *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* a été adoptée par le gouvernement du Québec en 1987!

Bien que la protection de la bande riveraine des lacs et cours d'eau est une solution à apporter à très court terme, d'autres actions devront être mises de l'avant, notamment en ce qui a trait à la conformité des installations septiques, le contrôle de l'érosion et de la sédimentation, l'épandage d'engrais, etc.

La MRC des Pays-d'en-Haut sera sans contredit un acteur majeur dans la protection des lacs et cours d'eau de la région. Avec l'adoption récente de son plan d'action sur la

protection des lacs et cours d'eau, la MRC jouera un rôle prépondérant dans les communications régionales, l'assistance auprès des municipalités locales et la coordination régionale des efforts de protection des plans d'eau.

Gestion des matières résiduelles

Pour faire suite à l'adoption par le gouvernement du Québec, en 1998, de sa *Politique de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, la MRC adoptait son propre *Plan de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, la MRC adoptait son propre plan de gestion des matières résiduelles, entré en vigueur le 2 juin 2004. Depuis cette date, de nombreuses actions ont été mises en place par les municipalités locales afin de diminuer l'enfouissement de leurs matières résiduelles en prônant la collecte des matières recyclables, le compostage des résidus verts (gazon, feuilles, branches), la collecte des résidus domestiques dangereux, etc.

Mais il reste beaucoup à faire si nous voulons atteindre l'objectif qui vise à détourner au moins 60% des matières résiduelles de l'enfouissement traditionnel. C'est pourquoi, en collaboration avec la

MRC des Laurentides, nous étudions actuellement différents scénarios de traitement des déchets dans le but d'en réduire l'enfouissement au minimum. En attendant, vous devez aider votre municipalité à atteindre l'objectif visé en vous prévalant de tous les services qu'elle met à votre disposition.

Nous espérons que les chroniques environnementales de la MRC des Pays-d'en-Haut vous inciteront à vous joindre à nous dans nos efforts de protection de l'environnement, que nous nous devons de laisser dans un état acceptable pour les générations futures.

Nous vous invitons fortement à faire part de vos commentaires, idées et préoccupations: Brigitte Voss: bvoss@mrcpdh.org ou 450-229-6637 poste 143; Caroline Dufour: cdufour@mrcpdh.org ou 450-229-6637 poste 103.

N'oubliez pas que chaque petit geste compte pour sauver notre planète!

**Le préfet
Charles Garnier**